

**CONTRAT DE PRELEVEMENT**  
 Paiement factures à RR CANTINE ET GARDERIE  
 Commune de St Donat/Herbasse

**Document à compléter et à retourner avec un R.I.B. ou un R.I.P**

- **Contrat valable uniquement pour la durée d'une année scolaire soit du 1er septembre au 31 août.**  
 Contrat à renouveler chaque année avec les inscriptions à la garderie et/ou à la cantine scolaire.
- Le prélèvement se fera automatiquement sur le compte indiqué ci-dessous à la date notée sur la facture.

**En cas de changement**

- Pour tout changement de numéro de compte, d'agence, de banque ..., vous devez remplir une nouvelle autorisation de prélèvement (disponible auprès de la Régie CANTINE /GARDERIE à la Mairie de Saint Donat ou sur le site : [www.ville-st-donat](http://www.ville-st-donat) - Menu : enfance culture et loisirs – Cantine : Garderie)
- Le prélèvement automatique pourra être effectué pour la facture du mois en cours si vous prévenez le service avant le 20 du mois précédent la date limite de paiement. Dans le cas contraire, la modification interviendra pour la facture du mois suivant.
- Vous voulez renoncer à ce contrat, il suffit d'en informer le service régie Cantine/garderie à la Mairie de Saint Donat/Herbasse par simple lettre ou courriel à [affaires.scolaires@ville-st-donat.fr](mailto:affaires.scolaires@ville-st-donat.fr)

**Echéances impayées**

- Si un de vos prélèvements ne peut être effectué sur votre compte, des frais de rejet vous seront appliqués par la Trésorerie, plus les frais de banque.
- Si un deuxième rejet se produit dans l'année, vous serez soumis à de nouveaux frais et perdrez le bénéfice du prélèvement automatique à l'échéance.

**PENSEZ A APPROVISIONNER VOTRE COMPTE AVANT CHAQUE ECHEANCE**

Opte pour un contrat de prélèvement à échéance

Date et signature avec la mention  
 "Bon pour acceptation"

Nom et prénom.....

<b>AUTORISATION DE PRELEVEMENT</b>	<b>Identifiant Créancier Sepa : FR26ZZZ609090</b>								
Après avoir pris connaissance et visé le contrat, j'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, les prélèvements présentés par le TRÉSOR PUBLIC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la Commune de Saint Donat Sur l'Herbasse									
Nom, prénom et adresse du titulaire du compte ..... ..... ..... ☎ : ..... Portable : ..... Courriel : ..... Désignation du compte à débiter :	<b>Désignation du créancier : TRÉSOR PUBLIC</b> Bénéficiaire : <b>Commune de Saint Donat Sur herbasse – RR CANTINE et GARDERIE</b> Coordonnées du Responsable de l'enfant (si différent) – Adresse facture Nom et prénom : ..... Adresse : ..... ..... ..... ☎ : ..... Date et signature du TITULAIRE								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Etablissement</th> <th style="width: 25%;">Guichet</th> <th style="width: 25%;">N° de compte</th> <th style="width: 25%;">Clé RIB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB					
Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB						
Nom, adresse de votre ETABLISSEMENT BANCAIRE ..... ..... .....									